

Environnement

## La préservation des richesses de Mayotte au programme de l'émission Terra Terre sur Public Sénat

« Comment préserver notre richesse maritime ? » Pour répondre à cette ambitieuse question, l'émission Terra Terre de la chaîne Public Sénat avait invité ce 10 juin la navigatrice Maud Fontenoy, connue pour avoir traversé l'Atlantique à la rame, le sénateur Thani Mohamed Soilihi et Frédéric Le Manach, directeur scientifique de l'association Bloom.

Par **Anne Perzo** - 15 juin 2021

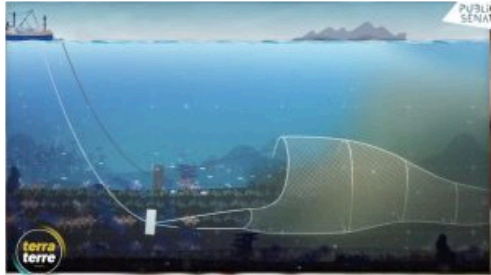
👁 181 🗨 0



Le plateau de l'émission Terra Terre avec le sénateur Thani et Maud Fontenoy

Le débat de Terra Terre menée par la présentatrice Wendy Bouchard était centré sur deux thèmes principaux, la pollution gigantesque des 8 millions de tonnes de plastique qui peuplent les océans, et la surpêche. Avec une convergence puisque le « 7ème continent », ce conglomérat de plastique dans le Pacifique Nord, est constitué à 40% de filets de pêche en nylon. « Nous mangeons 5g de plastique par semaine et par personne, l'équivalent d'une carte bleue, rapportait Maud Fontenoy, par l'eau et la chaîne alimentaire ».

Mayotte elle, est concernée par les deux thèmes, les déchets plastique et la surpêche, comme le faisait valoir Thani Mohamed Soilihi : « Les thoniers seychellois et espagnols exploitent abusivement la ressource, en vertu de traités européens, obligeant nos petits pêcheurs à aller plus loin sur leur barque fragiles. A Mayotte, il faut savoir que 800 pêcheurs font vivre 5.000 familles. »



*Bloom dénonce la nocivité des chaluts de fond*

Cette protection de ceux qui dévastent la ressource, on la retrouve dans les propos de Frédéric Le Manach : « Pendant la crise sanitaire, les acteurs les plus puissants qui pratiquent la surpêche sont ceux qui ont su capter les subventions alors que les pêcheurs artisanaux ont du solliciter les circuits courts de vente pour survivre. En les subventionnant, on les maintient en place, alors qu'ils représentent le danger le plus important pour l'océan. Non seulement ils pêchent plus que le renouvellement naturel, mais les chaluts de fond par exemple détruisent l'habitat marin. »

Sur l'autre problématique de préservation de l'environnement, Mayotte fait encore pâle figure. Maud Fontenoy, par ailleurs vice-présidente de la région PACA, en saisissait le défi : « Alors que beaucoup pense à la décroissance pour préserver l'environnement, pour Mayotte, le développement représente l'accès à la santé, à la nourriture. » Elle s'interrogeait alors que la place laissée à la défense de l'environnement.

Le sénateur mahorais se voulait rassurant, « la défense de l'environnement, ça prend de plus en plus ». En effet, il y a encore dix ans, les conférences de défense du lagon ou la lutte contre les déchets ne réunissaient que des métropolitains, quand désormais, des structures comme la Fédération Mahoraise des associations Environnementales organisent des [plantations de padza](#) ou des mobilisations pour [défendre l'eau et la biodiversité](#).

La présence d'un sénateur mahorais sur un tel débat prouve que les enjeux commencent à être compris, et que Mayotte est attendue pour faire valoir ses atouts.

A.P-L.